

## La CAVEM

met le cap sur son avenir !



p.3 - CAVEM : top chrono !

p.4 - Les Vice-présidents  
et leurs délégations

# Édito

De gauche à droite :

**Luc JOUSSE**, Maire de Roquebrune-sur-Argens, 3<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.

**Elie BRUN**, Maire de Fréjus, Vice-président du Conseil Général du Var, 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.

**Georges GINESTA**, Député du Var, Maire de Saint-Raphaël, Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.

**Paul BOUDOUBE**, Maire de Puget sur Argens, 2<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.

**Nello BROGLIO**, Maire des Adrets de l'Estérel, 4<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.



“Ce premier numéro d'Agglo Infos vient illustrer la création, en un temps record, de la nouvelle Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM), qui regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les Communes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Elle résulte de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Fréjus Saint-Raphaël, de la Communauté de Communes Pays Mer Estérel et de l'intégration de la Commune des Adrets de l'Estérel.

La création des deux intercommunalités, dès l'année 2000 pour la première, en 2010 pour la seconde, avait permis de mobiliser des fonds d'Etat considérables grâce aux dotations destinées aux regroupements de Communes.

Ce sont en effet environ soixante-douze millions d'euros qui ont été versés par l'Etat au profit de nos territoires, et ont permis des réalisations d'importance, lesquelles ont fédéré et amélioré la qualité de vie. La performance et l'efficacité de ces deux outils est visible : les résultats sont là, et prouvent la force d'une intercommunalité déterminée. Très rapidement, la CAVEM sera à même de reprendre ce flambeau et d'amplifier ce mouvement de solidarité active sur des thèmes essentiels.

52 Conseillers communautaires, désignés par les Conseils municipaux des 5 Communes, composent notre assemblée délibérante, représentative de la diversité et de la complémentarité de notre périmètre. 15 Vice-présidents sont élus en son sein : dotés de délégations par le Président, ils composent avec lui le Bureau de la CAVEM qui est donc en ordre de marche.

Cette nouvelle Communauté d'Agglomération est le fruit de la volonté, partagée par les cinq municipalités, de mettre en commun les atouts de nos territoires, dans une cohérence géographique évidente. La CAVEM sera désormais une force économique et touristique remarquable dans le département du Var, et plus largement sur la Côte d'Azur.

Les compétences communales transférées à la CAVEM sont importantes, reprenant celles déjà confiées aux deux intercommunalités précédentes : les 109 000 habitants, et les milliers d'entreprises de notre territoire vont continuer à bénéficier de ces avantages qui seront même étendus et confortés.

Les investissements déjà réalisés seront profitables à tous, et ceux à venir se feront dans un objectif de rationalisation des moyens pour offrir des services supérieurs aux administrés de ce territoire. En fonctionnement, l'extension à cinq Communes générant un regroupement des moyens, permettra de toujours mieux maîtriser les dépenses par des économies d'échelle.”

Luc JOUSSE

Elie BRUN

Georges GINESTA

Paul BOUDOUBE

Nello BROGLIO



## La CAVEM : top chrono !

**C'EST FAIT !** DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013, NOTRE TERRITOIRE EST-VAROIS S'EST REGROUPÉ DANS SA NOUVELLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE, CAVEM.

**Annoncée dans la presse locale en fin d'année 2012, ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) a officiellement vu le jour grâce à la mobilisation de l'ensemble des élus des 5 Communes qui composent aujourd'hui ce territoire, magnifique cadre de vie pour plus de 109 000 habitants, du massif de l'Estérel à la plaine de l'Argens et sur une façade maritime exceptionnelle s'étalant de la limite des Alpes-Maritimes jusqu'aux abords de Sainte Maxime.**

### Une réactivité remarquable des élus et des administrations locales

C'est fin septembre 2012 que le Préfet du Var a annoncé par arrêté préfectoral sa volonté de regrouper la Communauté d'Agglomération de Fréjus Saint-Raphaël, la Communauté de Communes Pays Mer Estérel (Roquebrune-sur-Argens et Puget sur Argens), et la Commune des Adrets de l'Estérel, pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### “Un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) a officiellement vu le jour”

Pas si simple à mettre en œuvre, tant les impératifs politiques et administratifs étaient nombreux, à commencer par la validation du périmètre par les différents Conseils municipaux et la mise au point des statuts du nouvel Etablissement Public.

Pourtant, dans un calendrier extrêmement contraint, toutes les étapes se sont parfaitement enchaînées, autant grâce à l'implication des Maires et de leurs Conseils municipaux qui ont délibéré et voté unanimement les différents points déterminants de cette volonté politique, qu'à celle des fonctionnaires qui les ont mis en musique !

Ainsi, depuis le 13 décembre 2012, date de l'arrêté de création émis par le Préfet du Var, les élus communautaires se sont déjà réunis à plusieurs reprises, et en premier lieu le 20 décembre 2012 lors du Conseil communautaire d'installation à l'occasion duquel le Président, Georges GINESTA (Député du Var et Maire de Saint-Raphaël) et les membres du Bureau (15 Vice-présidents) ont été élus.

En ce début d'année 2013, alors que l'ensemble des services est en ordre de marche, les élus se sont réunis en Conseil communautaire, le 11 janvier 2013, et en Bureau, le 25 janvier 2013, afin de déterminer les délégations de chaque Vice-président et les grandes orientations de la CAVEM.

### Quelques dates...

Quelques dates de réunions techniques actives pour mettre en œuvre la volonté des élus :

#### 22 et 26 octobre 2012

- Réunion des 5 Maires - Définition de la représentation - Perspectives financières.

#### 12 novembre au 5 décembre 2012

- Vote de l'ensemble des Conseils municipaux des 5 Communes pour l'approbation du périmètre et des statuts.
- Vote de la Communauté d'Agglomération de Fréjus Saint-Raphaël et de la Communauté de Communes Pays Mer Estérel pour l'approbation du périmètre.
- Vote des Conseils municipaux pour désigner leurs représentants.

#### 15 novembre 2012

- Présentation du Projet territorial aux Services de l'Etat.

#### 13 décembre 2012

- Arrêté du Préfet du Var créant la CAVEM.

#### 20 décembre 2012

- Premier Conseil d'Agglomération : election du Président et installation de ses membres.

#### 24 janvier 2013

- Première réunion du Bureau et délégations aux Vice-présidents.

### Agglo INFOS MAGAZINE

Ce numéro est une publication de la CAVEM (Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée)

Directeur de la publication : M. Georges GINESTA

Rédaction : Equipe communication CAVEM

Photos : M. Robin HACQUARD, M. Brice CHARRUE, Mme Christine DELVILLE, M. Michel EISENLOHR

Conception graphique : Agence RAYCLAME

Flashage et Impression : Société RICCOBONO, tirage : 85 000 exemplaires

Distribution : ADREXO



# Les Vice-présidents et leurs délégations



## Les conseillers communautaires

Alex AILLAUD, Francis BARBERO, Yann BERTACCHINI, René BEZARD, Pierre BOULE, Annie CABASSE-LAROCHE, Nadine CABITEN, Jean-François CAPPÀ, Jean-Claude CARPENTIER, Marie Hélène CARRIER, Pierre CORDINA, Guillaume DECARD, Christian DECUGIS, Annie DESLANDE, Mireille DE-STEPHANO, Marion DUBREUIL, Paul FERRANDINI, Alfred GEISLER, Rolland GERMAIN, Emile GROSSO, Nadine GUILLAUME, Nicole LOTITO, Jean MARCHIONI, Jacques MIGNON, Gérard MISEROUX, Jean-François MOISSIN, Odile MONEGER, Carole PETRONI, Christelle PLANTAVIN, Maurice POLVERINI, Gilles REGIS, Lisiane SEGOND, Bernard TARDIF, Françoise THOMAS, Michel TING, Liliane TREMEREL.



**Président :** Georges GINESTA



**1<sup>er</sup> Vice-président**  
Elie BRUN  
Délégation : Développement durable et problématiques contractuelles



**2<sup>ème</sup> Vice-président**  
Paul BOUDOUBE  
Délégation : Développement économique



**3<sup>ème</sup> Vice-président**  
Luc JOUSSE  
Délégation : Eau et assainissement



**4<sup>ème</sup> Vice-président**  
Nello BROGLIO  
Délégation : Environnement et forêt



**5<sup>ème</sup> Vice-président**  
Francis TOSI  
Délégation : Logement et logement social



**6<sup>ème</sup> Vice-président**  
Françoise DUMONT  
Délégation : Gestion du personnel



**7<sup>ème</sup> Vice-président**  
Jacques MORENON  
Délégation : Collecte, traitement et valorisation des déchets



**8<sup>ème</sup> Vice-président**  
Jean-Paul OLLIVIER  
Délégation : Voiries d'intérêt communautaire



**9<sup>ème</sup> Vice-président**  
Jean-Claude TOSELLO  
Délégation : Développement économique



**10<sup>ème</sup> Vice-président**  
Catherine ROUBOEUF  
Délégation : Transports publics



**11<sup>ème</sup> Vice-président**  
Michel BOISSONNET  
Délégation : Marchés publics et Délégations de Service Public



**12<sup>ème</sup> Vice-président**  
Josiane CHIODI  
Délégation : Finances



**13<sup>ème</sup> Vice-président**  
Michèle GUILLERMIN  
Délégation : Politique de la Ville



**14<sup>ème</sup> Vice-président**  
Christine MARENCO  
Délégation : Santé publique et petite enfance



**15<sup>ème</sup> Vice-président**  
Paul HEIM  
Délégation : Protection et sécurité

# Un nouveau territoire se dessine...



## UN LARGE PANEL DE MISSIONS À VOTRE SERVICE

La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée exerce de nombreuses compétences, en lieu et place de ses Communes membres, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Des compétences dites obligatoires tout d'abord :

- développement économique,
- aménagement de l'espace communautaire,
- équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire,
- politique de la Ville.

### Des compétences dites optionnelles ensuite :

- voirie et parcs de stationnement,
- assainissement,
- eau,
- droit de préemption urbain.

### Des compétences dites supplémentaires enfin :

- gestion du service d'hygiène intercommunal,
- service d'incendie et de secours,
- protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- lutte contre les inondations,
- équipements sportifs intercommunaux,
- élimination et valorisation des déchets,
- balayage et nettoyage de la voirie,
- petite enfance,
- équipements culturels d'intérêt communautaire,
- aires d'accueil et de grand passage pour les gens du voyage,
- schéma d'aménagement numérique du territoire.



## Quelques chiffres

### LES CHIFFRES CLES DE LA CAVEM

Population INSEE : .....	109 337
Population DGF : .....	148 838
Superficie : .....	347,2 km <sup>2</sup>
Densité (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) : .....	314,9
Nombre de ménages : .....	49 745
Nombre de logements : .....	89 097
Nombre d'établissements : .....	14 590
Nombre de créations en 2011 : .....	2 504
Nombre de Parcs d'Activités : .....	28
Nombre d'écoles maternelles : .....	26
Nombre d'écoles élémentaires : .....	27
Nombre de collèges : .....	9
Nombre de lycées : .....	4

(Sources : INSEE et DGCJ)



**POUR UN TERRITOIRE DE CARACTÈRE ET EXCEPTIONNEL ! LES CINQ COMMUNES DE LA CAVEM FORMENT AUJOURD'HUI UN ENSEMBLE REMARQUABLE DE PAR SA QUALITÉ ET SA DIVERSITÉ.**

### Qualité de son environnement :

- Au Nord, du Rocher de Roquebrune qui borde le massif des Maures au massif de l'Estérel, des espaces naturels remarquables par leur biodiversité.
- Au Sud, la mer Méditerranée avec 38 kilomètres de côtes de la Garonnette aux Issambres jusqu'à Anthéor et au Trayas. Un espace ressource avec des secteurs naturels protégés.

### Qualité par son cadre de vie :

- Des Communes au passé riche et chargées d'Histoire, où l'on ne compte plus les témoignages d'un territoire actif de l'Antiquité à nos jours.
- Des traditions vivaces en harmonie avec la modernité.
- Des services nombreux, pour tous et à la pointe du progrès.
- Des aménagements et des projets pour mieux préserver la qualité de vie.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
VAR-ESTEREL-MEDITERRANEE



## COORDONNEES UTILES :

### Accueil

Tél. : 04 94 19 31 00 - [contact@cavem.fr](mailto:contact@cavem.fr)

### Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

Tél. : 04 94 19 31 15 - [safoa@cavem.fr](mailto:safoa@cavem.fr)

### Service du développement économique

Tél. : 04 94 82 64 45 - [devéco@cavem.fr](mailto:devéco@cavem.fr)

### Hygiène

Tél. : 04 94 19 89 59 - [hygiene@cavem.fr](mailto:hygiene@cavem.fr)

### Vaccination

Tél. : 04 94 19 89 55 - [vaccination@cavem.fr](mailto:vaccination@cavem.fr)

### Service Public d'assainissement Non Collectif

Tél. : 04 94 19 97 62 - [spanc@cavem.fr](mailto:spanc@cavem.fr)

### Eau et Assainissement

Tél. : 04 94 19 34 73 - [st-ea@cavem.fr](mailto:st-ea@cavem.fr)

### Politique de la ville

Tél. : 04.94.19.34.74 - [pdv@cavem.fr](mailto:pdv@cavem.fr)

### Habitat

Tél. : 04 94 19 77 41 - [habitat@cavem.fr](mailto:habitat@cavem.fr)

### Services techniques et moyens généraux

Tél. : 04 94 19 68 55 - [st-mg@cavem.fr](mailto:st-mg@cavem.fr)

### Environnement

Tél. : 04 94 19 68 51 - [environnement@cavem.fr](mailto:environnement@cavem.fr)

### Développement Durable

Tél. : 04 94 82 64 47 - [devdurable@cavem.fr](mailto:devdurable@cavem.fr)

### Démoustication

Tél. : 08 00 10 40 11 - [environnement@cavem.fr](mailto:environnement@cavem.fr)

## Déchetteries :

### Les Adrets de l'Estérel

Tél. : 06 81 53 75 65 - [decheterie.adrets@cavem.fr](mailto:decheterie.adrets@cavem.fr)

### Fréjus

Tél. : 04 94 52 27 30 - [decheterie.frejus@cavem.fr](mailto:decheterie.frejus@cavem.fr)

### Puget-sur-Argens

Tél. : 04 94 45 63 09 - [decheterie.puget@cavem.fr](mailto:decheterie.puget@cavem.fr)

### Saint-Raphaël

Tél. : 04 94 40 59 20 - [decheterie.saintraphael@cavem.fr](mailto:decheterie.saintraphael@cavem.fr)

### Agglobus

Kiosque infobus : 04 94 53 78 46

Gare routière Saint-Raphaël : 04 94 44 52 70

### Centre de voile et de kayak des Issambres

Tél. : 04 94 49 52 27

[centre.voile.issambres@wanadoo.fr](mailto:centre.voile.issambres@wanadoo.fr)

## "Allô Mairies... ?"

### Mairie des Adrets de l'Estérel

Tél. : 04 94 19 36 66

### Mairie de Fréjus

Tél. : 04 94 17 66 00

### Mairie de Puget sur Argens

Tél. : 04 94 19 67 00

### Mairie de Roquebrune-sur-Argens

Tél. : 04 94 19 59 59

### Mairie de Saint-Raphaël

Tél. : 04 94 82 15 00